

142

E 2210.5(-)1970/17/4
[DoDiS-9563]

*Le Chef du Département politique, M. Petitpierre,
à l'Observateur suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies
à New York, A. Soldati*

L

Berne, 29 novembre 1957

J'ai bien reçu votre lettre du 25 novembre¹, dans laquelle vous me donnez quelques indications sur le résultat des discussions qui ont eu lieu au cours de la 12^e Assemblée des Nations Unies² dans la question du désarmement.

Vous relevez dans cette lettre «qu'il aurait été question de demander aux Gouvernements des deux super-puissances une confirmation formelle de la neutralité de notre pays». Je ne sais de qui vous tenez ce renseignement. En effet, mon intention n'a jamais été de faire actuellement des démarches en vue d'une nouvelle reconnaissance de la neutralité suisse. Encore cette semaine, devant la Commission des affaires étrangères du Conseil national³, je me suis prononcé négativement sur cette question, en relevant qu'il serait probablement possible d'obtenir une reconnaissance formelle de notre neutralité par l'URSS, mais que cela me paraissait inopportun. Je pense qu'une nouvelle confirmation de notre neutralité n'aurait de valeur que si elle faisait l'objet d'une décision d'une conférence internationale comme l'Assemblée des Nations Unies. Aujourd'hui, les chances d'obtenir une telle confirmation ne seraient, me semble-t-il, pas très grandes. De nombreux pays craindraient sans doute de créer un précédent qui pourrait ensuite être invoqué par des pays pratiquant aussi une politique de neutralité. Des démarches faites seulement auprès de l'URSS et des Etats-Unis risqueraient plutôt d'affaiblir notre position d'Etat neutre. Il est douteux qu'elles aboutissent à un résultat positif auprès des Etats-Unis. Ceux-ci devraient d'ailleurs consulter leurs alliés européens, qui pourraient être étonnés de ne pas avoir été approchés par nous. Il me paraît donc prématuré de soulever maintenant la question d'une nouvelle confirmation de notre neutralité⁴.

Si vous êtes d'un avis différent et estimez que d'autres éléments d'appréciation doivent entrer en ligne de compte, je vous serais reconnaissant de me le dire⁵.

1. Non reproduite.

2. La 12^e Assemblée des Nations Unies a eu lieu du 17 septembre au 14 décembre 1957 à New York, E 2210.5(-)1970/17/4.

3. Cf. N° 140 dans le présent volume.

4. Sur la question de la reconnaissance de la neutralité suisse par les Etats-Unis et l'URSS, cf. la notice de R. Bindschedler à M. Petitpierre du 16 décembre 1957, E 2800(-)1990/106/8 (DoDiS-9589).

5. Cf. E 2800(1967/59/60 et la notice de R. Kohli à M. Petitpierre du 10 décembre 1957, *ibid.* (DoDiS-9562).